

<http://www.vaour.org/Le-confinement-a-la-campagne>



Le confinement à la campagne

- Coronavirus -

Publication date: jeudi 2 avril 2020

Copyright © Vaour.org - Tous droits réservés

À la campagne, le confinement pour la plupart d'entre nous ne nous oblige pas à rester dans un appartement surpeuplé. Je peux sans difficulté aller dans mon jardin, j'en profite pour faire un entretien que j'avais un peu négligé. Je peux aussi faire une petite promenade chaque jour, maintenant je dois préciser l'heure à laquelle je la commence comme l'heure à laquelle je vais faire mes courses, mes achats de première nécessité.

Nous avons la chance d'avoir deux épiceries dans le village, toutes les deux sont ouvertes. L'une d'elle propose des livraisons à domicile. Le marché est de nouveau présent ce jeudi 2 avril, il était fermé la semaine dernière.

Il paraît que je ne peux pas le remplir au crayon, ce qui permettrait de gommer, de réutiliser et d'économiser papier, encre, etc. et de préserver l'environnement. Le jour où sur France Inter un commissaire dit qu'on peut le remplir au crayon et qu'il faut une pièce d'identité, un ami me dit que pour Castaner il fallait indiquer l'heure (l'ancien formulaire ne le demandait pas).

Lundi 6 avril, il sera possible d'avoir l'attestation sur son smartphone après l'avoir téléchargée, l'heure de sa création sera équivalente à l'heure marquée sur l'attestation papier.

Je note que ces exigences ne sont pas notées sur la nouvelle attestation de déplacement dérogatoire, elles ne le sont pas non plus sur les sites internet du gouvernement. Certaines formulations sont difficiles à comprendre. Comme si les hauts fonctionnaires capables de rédiger correctement une attestation étaient tous à l'arrêt pour cause de covid19.